

**BYK GS-393**

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

**SECTION 1. IDENTIFICATION**

Nom du produit : BYK GS-393

**Détails concernant le fabricant ou le fournisseur**

Société : BYK USA LLC  
524 South Cherry Street  
Wallingford CT 06492

Téléphone : (203) 265-2086  
Visitez notre site Web : [www.byk.com](http://www.byk.com)  
Adresse e-mail : [BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com](mailto:BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com)

Numéro d'appel d'urgence : 203-265-2086; CHEMTREC 1-800-424-9300 / +1  
703-527-3887**Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée : oilfield  
Restrictions d'utilisation : Reportez-vous à la section 15 pour les restrictions qui peuvent s'appliquer

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classification SGH**

Liquides inflammables : Catégorie 4

Toxicité aiguë (Oral(e)) : Catégorie 4

Cancérogénicité : Catégorie 2

**Éléments d'étiquetage SGH**

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H227 Liquide combustible.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Conseils de prudence : **Prévention:**  
P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.  
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/ des étincelles/ des flammes nues/ des surfaces chaudes. Ne pas fumer.  
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

**BYK GS-393**

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

**Intervention:**

P301 + P312 + P330 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

**Stockage:**

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405 Garder sous clef.

**Elimination:**

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

**Autres dangers**

Aucun(e) à notre connaissance.

**SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Substance/mélange : Mélange  
Nature chimique : Polyglycol

**Composants dangereux**

Composant	No.-CAS	Concentration (%)
Polyminie	-	>= 80 - < 100
Solvant naphtha (petroleum), heavy aromatic	64742-94-5	>= 5 - < 10
Naphthalene	91-20-3	>= 0.1 - < 1

**SECTION 4. PREMIERS SECOURS**

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.  
Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.  
Enlever les lentilles de contact.  
Protéger l'oeil intact.

## BYK GS-393

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

En cas d'ingestion	: Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste. : Faire immédiatement vomir et appeler le médecin. Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.
Avis aux médecins	: Pas d'information disponible.

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	: Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ) Poudre chimique sèche
Moyens d'extinction inappropriés	: Jet d'eau à grand débit
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Manipuler comme un produit chimique industriel.
Produits de combustion dangereux	: Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures imbrûlés (fumée). Oxydes d'azote (NO <sub>x</sub> )
Information supplémentaire	: Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.
Équipements de protection particuliers des pompiers	: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	: Utiliser un équipement de protection individuelle.
Précautions pour la protection de l'environnement	: Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	: Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de

**BYK GS-393**

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).  
 Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

**SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation d'aérosols.  
 Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.  
 Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.  
 Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
 Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.  
 Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
 Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.  
 Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
- Conditions de stockage sûres : Défense de fumer.  
 Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.  
 Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.  
 Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- Matières à éviter : Conserver à l'écart des agents oxydants.  
 Conserver à l'écart des bases fortes.

**SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**
**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Solvant naphtha (petroleum), heavy aromatic	64742-94-5	TWA	200 mg/m <sup>3</sup> (la vapeur d'hydrocarbure totale)	ACGIH
Naphthalene	91-20-3	TWA	10 ppm	ACGIH
Naphthalene		TWA	10 ppm 50 mg/m <sup>3</sup>	OSHA Z-1
Naphthalene		TWA	10 ppm 50 mg/m <sup>3</sup>	OSHA P0
Naphthalene		STEL	15 ppm 75 mg/m <sup>3</sup>	OSHA P0

Hazardous components without workplace control parameters

- Mesures d'ordre technique** : Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

**BYK GS-393**

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

**Équipement de protection individuelle**

Protection respiratoire	: En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.
Protection des mains	
Matériel	: caoutchouc butyle
Délai de rupture	: > 480 min
Protection des yeux	: Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure Lunettes de sécurité à protection intégrale
Protection de la peau et du corps	: Vêtements étanches Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
Mesures d'hygiène	: Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

État physique	: liquide
Couleur	: brun
Odeur	: aromatique
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: Donnée non disponible
Point de fusion/point de congélation	: Donnée non disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: 149.9 °F (65.5 °C) Méthode: coupelle fermée
Limite d'explosivité, supérieure	: 7 % (v)
Limite d'explosivité, inférieure	: 1 % (v)
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: > 1
Densité relative/Densité spécifique	: Donnée non disponible
Densité	: 0.9917 g/cm <sup>3</sup> (68 °F (20 °C))

**BYK GS-393**

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: négligeable
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: 1.23 mPa.s (77 °F (25 °C))
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Tension superficielle	: Donnée non disponible

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité	: Stable Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Stabilité chimique	: Stable Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.  Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Conditions à éviter	: Chaleur, flammes et étincelles.
Matières incompatibles	: Incompatible avec les bases fortes et les oxydants.
Produits de décomposition dangereux	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Informations sur les voies d'exposition probables****Toxicité aiguë****Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale	: Estimation de la toxicité aiguë : 555.56 mg/kg Méthode: Méthode de calcul
-------------------------------	--

**BYK GS-393**

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

**Composants:****91-20-3 Naphthalene:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Souris): 316 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 340 ppm  
Durée d'exposition: 1.00 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): &gt; 2,500 mg/kg

**Corrosion cutanée/irritation cutanée****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**Composants:****91-20-3 Naphthalene:**

Espèce: Lapin

Méthode: Test de Draize

Résultat: Irritation sévère de la peau

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**Composants:****91-20-3 Naphthalene:**

Espèce: Lapin

Résultat: Irritation légère des yeux

Méthode: Test de Draize

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**Cancérogénicité****IARC**

Group 2B: Cancérogène possible pour l'Homme

Naphthalene

91-20-3

**OSHA**

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne se trouve sur la liste OSHA des cancérogènes réglementés.

**BYK GS-393**

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

**NTP**

Raisonnement prévu pour être un cancérogène humain

Naphthalene

91-20-3

**Toxicité à dose répétée****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**Information supplémentaire****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité****Produit:**

Toxicité pour les poissons : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Remarques: Donnée non disponible

**Persistance et dégradabilité****Produit:**

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

**Potentiel de bioaccumulation****Produit:**

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

**Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**Autres effets néfastes**

Donnée non disponible

**Produit:**

Réglementation

40 CFR Protection de l'Environnement ; Partie 82 de la protection de l'ozone stratosphérique - CAA section 602 des substances de la catégorie I

Remarques

Ce produit ne contient, ni n'a été fabriqué avec ODS de Classe I ou de Classe II au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App.A + B)".

**BYK GS-393**

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

Information écologique  
supplémentaire : Donnée non disponible

**SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**
**Méthodes d'élimination**

EPA code (s) de déchets  
dangereux : Non applicable

Déchets de résidus : Ne pas jeter les déchets à l'égout.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les  
fossés avec des résidus de produits chimiques ou des  
emballages déjà utilisés.  
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.  
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**
**Réglementations internationales**
**IATA-DGR**

UN/ID No. : UN 3082

Nom d'expédition des  
Nations unies : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.

(Aziridine, polymer with 2-methyloxirane, naphthalene)

Classe : 9

Groupe d'emballage : III

Étiquettes : Miscellaneous Dangerous Goods

Instructions de  
conditionnement (avion  
cargo) : 964

Instructions de  
conditionnement (avion de  
ligne) : 964

**Code IMDG**

Numéro ONU : UN 3082

Nom d'expédition des  
Nations unies : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,  
N.O.S.

(Aziridine, polymer with 2-methyloxirane, naphthalene)

: )

Classe : 9

Groupe d'emballage : III

Étiquettes : 9

EmS Code : F-A, S-F

Polluant marin : oui

**BYK GS-393**

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

Remarques : IMDG Code segregation group - none

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

**Réglementation nationale**
**49 CFR**

Numéro ONU / ID / NA : NA 1993

Nom d'expédition des Nations unies : Combustible liquid, n.o.s.

(Solvent naphtha, naphthalene)

Classe : CBL

Groupe d'emballage : III

Étiquettes : Combustible liquid

Polluant marin : oui (Solvent naphthanaphthalene)

**SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**

**EPCRA - Plan d'Urgence et Droit de Savoir des Collectivités [Emergency Planning Community Rght-to-Know]**

**US. EPA CERCLA Substances Dangereuses (40 CFR 302)**

Composants	No.-CAS	Component RQ (lbs)	Calculated product RQ (lbs)
Naphthalene	91-20-3	100	12500

**SARA 304 - Notification de déverrouillage d'urgence**

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ en section 304 de EHS.

**US. EPA Loi sur le Planification des Mesures d'Urgence et Droit à l'Information des Travailleurs et du Public (EPCRA) SARA Title III Section 302 Substance Extrêmement Dangereuse (40 CFR355, Appendix A)**

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans SARA 302.

**SARA 311/312 Dangers** : Par le 13 juin 2016 Federal Register remarquez, l'EPA a harmonisé les catégories de danger EPCRA 311/312 avec la communication des dangers 2012 OSHA standard de classification et d'étiquetage des produits chimiques (p. ex. GHS). Veuillez vous reporter à la Section 2 de la FDS pour identifier les catégories de danger qui convient pour les rapports.

**SARA 302** : Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis aux exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

**BYK GS-393**

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

**SARA 313**

: Si énuméré ci-dessous, ce produit contient le chimique(s) toxique sujet aux conditions de reportage de la section 313 du titre III des amendements de Superfund et de la Loi de Réautorisation de 1986 et 40 CFR partie 372

Naphthalene	91-20-3	.8 %
-------------	---------	------

**Loi sur l'Air Propre [Clean Air Act - USA]**

Ce produit ne contient aucun polluant de l'air dangereux (HAP), au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 112 (40 CFR 61)".

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCM Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489).

**Massachusetts Right To Know**

Aucun des composants n'est soumis à la Loi "Right to Know" du Massachusetts.

**Pennsylvania Right To Know**

Polymine	-
Solvent naphtha (petroleum), heavy aromatic	64742-94-5
Naphthalene	91-20-3

**New Jersey Right To Know**

**U.S.: Nombre Secret Commercial d'Enregistrement de New Jersey pour le produit (NJ TSRN)** : 800963-6010

**Prop. 65 de la Californie**

**⚠ AVERTISSEMENT:** Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, y compris Naphthalene, qui est/ont connus de l'état de la Californie pour causer le cancer. Pour plus d'informations, accédez à [www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov).

**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

**TSCA** : Un polymère dans ce produit est exempt de la liste de inventaire parce qu'il rencontre l'exemption de polymère au-dessous de 40 CFR 723.250. Les importateurs ou les fabricants des polymères exempts sont sujets au recordkeeping et au reportage; les processeurs ne sont pas sujets à des ces conditions.

Liste active de l'inventaire TSCA : Tous les composants de ce produit sont répertoriés comme actifs et/ou sont exemptés

**BYK GS-393**

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

DSL

: Listé ou en conformité avec l'inventaire

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

Date de révision : 05/17/2026

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.